

# Inscription 2024/2025

**En vue d'une inscription**, nous mettrons en place des sessions d'inscriptions tout au long du mois d'août.

Pour cela, il faudra impérativement venir avec votre dossier entièrement complété et accompagné de toutes les pièces nécessaires pour votre inscription. Tout dossier rendu incomplet sera refusé afin de faciliter la saisie et le traitement des licences afin que votre enfant soit assuré dans la pratique de son sport et de pouvoir participer aux compétitions.

**Dans le cadre des renouvellements de licence**, vous recevrez un mail de Gesthand vous permettant de remplir directement la licence de votre enfant ou la votre. La licence sera validée par un membre du bureau à réception de la fiche de renseignements dûment remplie, de la charte signée et du règlement.

Sans cela, la licence ne sera pas validée et le joueur ne pourra pas être qualifié pour le début de la saison.

## **Vous trouverez ci-joint:**

- La fiche de renseignements USI + autorisation parentale de l'USI pour les mineurs + charte à signer
- L'attestation de santé (pour les mineurs) ou un certificat médical qui doit être soit directement sur l'imprimé fédéral ou sur feuillet de votre médecin et celui-ci devra obligatoirement comporter la mention « n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir ».
- Une copie d'une pièce d'identité pour toute nouvelle licence (carte d'identité ou livret de famille).
- Une photo d'identité (La photo peut être prise par smartphone et transmise au mail usihand@gmail.com avec le nom et catégorie).

**Information:** Pour tout règlement par le PASS région, il faudra fournir le numéro de carte ainsi que le mot de passe. Pour les Pass'Sport, il faudra fournir le QR Code reçu par mail avec le code et nom du licencié.

## **Tarifs des licences 2024-2025**

- École de hand : 130 euros
- - 9 mixtes et - 11 mixtes : 140 euros.
- - 13, - 15 filles et garçons : 165 euros.
- - 18 ans et Seniors filles et garçons: 190 euros.
- Loisirs mixtes : 145 euros.
- Mutation : tarif normal + chèque du montant de la mutation

## **Année de catégorie**

Ecole de hand : 2018 - 2019	- 9 ans : 2016 - 2017
- 11 ans : 2014 - 2015	- 13 ans : 2012 - 2013
- 15 ans : 2010 - 2011	- 18 ans : 2007 - 2008 - 2009
- Seniors/loisirs : 2006 et plus	

# Fiche de renseignement 2024/2025

Nom et Prénom du licencié : \_\_\_\_\_

Catégorie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéros téléphone du licencié (portable et/ou fixe) : \_\_\_\_\_

Adresse Email du licencié ou responsable Légal : \_\_\_\_\_

Date de naissance du licencié : \_\_\_\_\_

## **RESPONSABLE LEGAL 1:**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_ Adresse Email : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

## **RESPONSABLE LEGAL 2:**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_ Adresse Email : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Parent voulant être bénévole lors des matchs de son/ses enfants (rayer la mention inutile) : OUI NON

Parents Accompagnateur de l'équipe (rayer la mention inutile) : OUI NON

## **AUTORISATION PARENTALE de l'USI pour les mineurs**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ en qualité de père, mère, représentant légal (Rayer la mention inutile)

Responsable de (Nom et prénom de l'enfant) \_\_\_\_\_



AUTORISE mon enfant mineur à participer aux activités de l'USI Handball.



AUTORISE mon enfant à se déplacer dans le véhicule personnel (ou non) du responsable de l'activité (entraînement, match ou stage), des parents d'autres enfants, des dirigeants de l'USI Handball. (Le transporteur s'oblige à vérifier que son assurance automobile couvre les personnes transportées et l'USI handball ne pourra en aucun cas être considéré comme responsable des dommages matériels ou humains pouvant subvenir lors de ces déplacements.



AUTORISE le responsable de l'activité (entraînement, match ou stage) à prendre, sur avis médical, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris une hospitalisation. A défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.



AUTORISE, à titre gracieux, la diffusion de photographies, vidéos, réalisées dans le cadre d'une activité organisée par l'USI Handball (entraînement, match ou stage) où figure mon enfant sur des supports de communication (publication papier, site Internet officiel, page facebook officielle...) de l'USI Handball, ou institutionnels (Fédération Française, ligue régionale, comité départemental).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature (précédée la signature des mots « lu et approuvé » manuscrit par le signataire)

# Charte et règlement USI handball

Tous les joueurs et joueuses doivent être obligatoirement licencié(e)s\* pour pouvoir participer aux entraînements ainsi qu'aux matches.

La licence donne le droit de participer aux entraînements durant la saison sportive correspondante (Seul, l'entraîneur a la responsabilité de la composition de l'équipe.)

Seules les personnes désirant essayer la pratique sont autorisées lors de trois séances d'entraînement consécutives à ne pas avoir de licence. Cependant elles devront être assurées personnellement et ne pourront, en aucun cas, porter plainte contre la section et l'association pour quelques raisons que ce soit.

\* Une personne est licenciée si :

- elle est à jour de sa cotisation,
- elle a complété le dossier d'inscription et fourni tous les documents (certificat médical, autorisation parentale, règlement et charte signés, photo d'identité récente, photocopie pièce d'identité ou livret de famille pour les mineurs ...)

## **Règles de bonne conduite :**

Pour leur sécurité et le respect des équipements, tous les pratiquants devront être munis de chaussures de salle adaptées au handball.

La prise en charge des mineur(e)s et la responsabilité de l'association ne sont assurées que pendant les heures d'entraînements à l'intérieur du gymnase.

Les parents ou les tuteurs, avant de laisser leurs enfants devront s'assurer de la présence d'un responsable de la séance. De même à la fin de l'entraînement, les parents ou tuteurs devront reprendre leur enfant à l'intérieur du gymnase limite de responsabilité de l'association.

En signant une licence à l'USI handball, vous vous engagez à accepter ce présent règlement intérieur dans son intégralité.

Les joueurs, l'encadrement, les arbitres et les supporters, sont les ambassadeurs du club et se doivent de véhiculer la meilleure image possible de l'USI Hand Ball

## **ARTICLE 1**

La présence de chacun aux entraînements et matches déterminent la réussite et l'évolution de l'ensemble de l'équipe, tout joueur licencié à l'USI handball s'engage à participer avec assiduité aux entraînements et aux matches. En cas d'impossibilité majeure, le joueur est prié d'en aviser impérativement son entraîneur ou responsable d'équipe par mail ou téléphone.

## **ARTICLE 2**

En cas d'absences répétées, sans justification, ou de départ non justifié d'une séance d'entraînement, le joueur peut se faire exclure du prochain match, voire, en cas de récidive et après avis de l'entraîneur et du Comité Directeur de la section, s'exposer à des sanctions.

## **ARTICLE 3**

Les horaires des entraînements et des matches doivent être strictement respectés.

## **ARTICLE 4**

L'USI handball se doit d'être une association respectueuse de l'esprit sportif. Le respect des entraîneurs, animateurs, dirigeants, joueurs et spectateurs est exigé en toutes circonstances. Il en est de même envers les arbitres et les officiels des tables de marque. Tout manque de respect entraînera l'application de sanctions internes pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

## **ARTICLE 5**

Le comportement pendant les matches doit être irréprochable. Tout avertissement ou exclusion pour protestation, propos déplacés, insultes, menaces, brutalités (ou tentative) envers les arbitres, officiels, délégués, joueurs, entraîneurs, animateurs, dirigeants ou spectateurs entraînera des sanctions internes et, le cas échéant, le remboursement des amendes infligées au club, notamment en cas de fautes techniques répétées. Si suite à une sanction de la Commission de Discipline, une amende est infligée, 50% sera pris en charge par le club et 50% par la personne sanctionnée.

## **ARTICLE 6**

Toutes dégradations délibérées d'installation (vestiaires, tribunes, ...) et/ou matériels, lors des rencontres à domiciles ou à l'extérieur, entraînera le remboursement des frais de remise en état ou de remplacement et des sanctions internes.

## **ARTICLE 7**

Une rotation sera mise en place au sein de chaque équipe par l'entraîneur pour le nettoyage des maillots (et shorts si fournis) Température 40° à l'envers pour protéger les flocages. La participation à la table de match et à l'arbitrage dans le cadre du bon fonctionnement de l'activité du club sera demandée.

**Signature du licencié Signature des parents**

**Suivi de la mention Lu et approuvé Suivi de la mention Lu et approuvé**



**FFHANDBALL**

# CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M<sup>me</sup>

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

**et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive du handball en compétition ou en loisir.**

Date (jj/mm/aaaa) :

**Signature et tampon du praticien**  
*obligatoires*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | [ffhb@ffhandball.net](mailto:ffhb@ffhandball.net)  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.**

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

*Signature :*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | [ffhb@ffhandball.net](mailto:ffhb@ffhandball.net)  
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° Siret : 796.346.769.00044 / N° APE : 9329 Z



**FFHANDBALL**

A T T E S T A T I O N S U R L ' H O N N E U R

## Honorabilité des encadrants

(Licencié FFHandball) 2024-2025

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

**Je soussigné(e) [NOM Prénom]**

**né(e) le**

**certifie**

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, de juge-arbitre ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

**Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :**

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »<sup>1</sup> ; sont soumis à la production de cette attestation, les encadrants rémunérés ou bénévoles, les dirigeants, les arbitres, les encadrants médicaux et paramédicaux, toute personne intervenant dans l'encadrement sportif et technique d'une équipe, les officiels de table de marque et les juges délégués, tout officiel figurant sur une feuille de match, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la fédération, d'une ligue ou d'un comité, les membres des commissions nationales et territoriales, les bénévoles ou salariés, autres que les éducateurs sportifs licenciés, en contact direct avec les mineurs ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle d'honorabilité, uniquement pour les dirigeants, les encadrants rémunérés ou bénévoles et les arbitres, auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport<sup>2</sup>.

Fait le

Signature

<sup>1</sup> Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

<sup>2</sup> Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | [ffhb@ffhandball.net](mailto:ffhb@ffhandball.net)  
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



**FFHANDBALL**

## **ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ** **pour le renouvellement de ma licence Handball** *(ne concerne que les licenciés majeurs 2024-2025)*

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune  
des rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je transmets  
la présente attestation  
au club au sein duquel  
je sollicite le renouvellement  
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou  
plusieurs rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé  
que je dois produire à mon club  
un certificat médical datant de  
moins de 6 mois et attestant  
l'absence de contre-indication  
à la pratique du handball*

**Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).**

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



## FFHANDBALL

### Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,  
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
<b>À ce jour :</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		



**FFHANDBALL**

## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR 2024/2025

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball \*, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu **NON** à  
chacune des rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je transmets  
la présente attestation  
au club au sein duquel  
je sollicite le renouvellement  
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou  
plusieurs rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé  
que je dois produire à mon  
club un certificat médical  
datant de moins de 6 mois et  
attestant l'absence de  
contre-indication à la pratique  
du handball*

Nom et prénom du licencié mineur :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

**Attestation du représentant légal :**

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

*\* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



## FFHANDBALL

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

### Questionnaire de santé

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :** il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es      une fille      un garçon      Ton âge :      ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
<b>Question à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z